



Préservez la planète : Le Feuillet étant consultable sur le site aurignac.fr, les personnes n'ayant plus besoin de la version papier peuvent se signaler au secrétariat. Merci pour l'économie.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 06 et 20 novembre, de 9h à 12h.

Fermeture des services communaux

Le secrétariat de la mairie et l'ensemble des services municipaux seront fermés les lundi 1^{er} et jeudi 11 novembre.

Aurignac labellisée « Terre Saine, communes sans pesticides »



Après avoir adhéré à la charte régionale « Objectif Zéro Phyto » et obtenu le niveau « Terre Saine » échelon maximum, la commune s'est positionnée sur le label national « Terre Saine, communes sans pesticides » délivré par le ministère de la transition écologique.

Aurignac a été rapidement et officiellement labellisée grâce au travail réalisé sur ces thématiques depuis quelques années.

Merci à tous ceux, citoyens, agents et élus, pour leur contribution à cette reconnaissance nationale qui nous engage dans un avenir plus écocitoyen.

Aurignac, premier prix du concours « Mon beau Village », catégorie « Environnement »



Le concours "Mon Beau Village", organisé par le groupe La Dépêche du Midi et soutenu par l'Association des Maires d'Occitanie, vise à mettre en valeur les initiatives et les actions déployées dans les villages de moins de 5 000 habitants sur l'ensemble de l'ex-région Midi-Pyrénées.

Le village d'Aurignac a été plébiscité par les votants et remporte le premier prix pour son investissement dans les thématiques environnementales.

Hommage à Samuel Paty

Samedi 16 octobre, la Municipalité a affirmé son ferme soutien à l'École publique laïque de la République française.

Place du Foirail, devant un public attentif, au premier titre duquel le Principal du collège Vayssié, la Directrice de l'école Prévert, la Directrice de l'école maternelle, plusieurs enseignants et des élèves, Monsieur le Maire a commémoré le souvenir de l'assassinat de Samuel Paty, en présence de notre député Joël Aviragnet, de Fabrice de Comarmond, conseiller régional, du commandant de Gendarmerie de notre territoire et des Anciens combattants d'Aurignac.

Dévoilant la plaque d'une stèle du souvenir au nom de ce serviteur de l'État « tombé pour la France », Jean-Michel Losego a rendu hommage à tous les enseignants pour leur engagement pédagogique quotidien auprès de tous leurs élèves ; il a insisté sur l'importance de l'éducation au sens critique et à la liberté d'expression, gages majeurs de leur intelligence citoyenne en construction.

Un arbre « du savoir et de la laïcité » a été planté pour symboliser la force vive des enseignants, artisans d'une France plus juste et plus fraternelle.

Travaux urgents au Château

Suite au constat d'éboulis de pierres, la municipalité a décidé d'engager des travaux d'urgence dans la double optique de sécuriser le site et de sauvegarder l'édifice ; le château étant inscrit au répertoire des monuments historiques, l'opération doit préserver notre patrimoine, nécessitant l'aval de l'architecte des bâtiments de France. Le chantier a débuté le 18 octobre, avec l'intervention de l'entreprise SELE, de Mondouzil, spécialisée dans la restauration du patrimoine.

Un arrêté municipal interdit formellement l'accès au château pendant toute la durée des travaux, tant du côté du vieux village que sur les sentiers de sa face Nord.

Les interdictions sont matérialisées par des barrières et de la rubalise. Le Feuillet vous tiendra informés du déroulement de ces travaux.

Prudence ! Sens unique au parking place de la Mairie

Sur un parking public, le code de la route s'applique.

Le parking place de la mairie organise une circulation en sens unique. En bon conducteur, vous devez suivre les indications des marquages au sol, respectant les règles de priorité.

De plus le piéton a priorité sur l'automobiliste en zone 30.

En cas d'infraction sur le parking, les sanctions appliquées sont les mêmes que sur la chaussée.



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Jean-Michel Losego et le conseil municipal vous convient devant le monument aux morts, **jeudi 11 novembre** à 11h30, pour un dépôt de gerbe, commémorant ainsi la fin de la Première Guerre mondiale.

Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié populaire, dans le hall de la mairie.

Permanence de nos Conseillers Départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD
le mercredi 10 novembre, de 14h à 16h - Mairie - Salle des Adjointes

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur



Soutenez vos associations ... et défiscalisez vos dons.

À Aurignac, les citoyens contribuent solidairement à la santé de leurs associations

À Aurignac, les associations participent pleinement à la qualité de vie quotidienne du village, pour un réel « vivre ensemble » de proximité.

Les actions et activités qu'elles développent nécessitent l'engagement régulier de leurs membres bénévoles, pour leur mise en œuvre, notamment technique et matérielle.

La réalisation des projets demande un financement des associations, dont les ressources économiques sont constituées d'abord des montants de cotisations, éventuellement (selon la nature des actions) de subventions d'instances territoriales (Mairie, Conseil Départemental, Conseil Régional ...), rarement de la commercialisation de leurs productions et des dons que chaque particulier peut verser à une association, qu'il en soit ou non adhérent.

Le code des impôts prévoit une réduction du montant d'impôt sur le revenu, selon la nature de l'association et le montant total des sommes versées dans l'année.

La crise sanitaire des deux dernières années a fortement impacté les ressources économiques de plusieurs associations d'Aurignac, précarisant fortement celles dont les actions participent à l'action sociale solidaire dans notre collectivité communale ; de fait, leur autonomie financière est réduite, en même temps que leur activité effective a d'autant plus nécessité l'engagement de leurs bénévoles.

Pour éviter que l'action associative ne se grippe, aidez-les à reprendre des forces !!

Jusqu'au 31 décembre, vous pouvez adresser un chèque ou une somme en argent liquide à une association (ou plusieurs), reconnue « d'intérêt général », qui vous remettra un reçu fiscal pour 2021. Ainsi, par exemple, si vous avez donné 100 € à une association d'intérêt général, 66 € seront déduits du montant de votre impôt (ou pris en compte dans votre crédit d'impôt) sur les revenus de l'année 2021 que vous allez déclarer en 2022.

Vous trouverez les coordonnées des associations sur le site de la commune : <https://www.aurignac.fr/>



Culture et Patrimoine



Samedi 4 décembre à 20h30 Soirée théâtre à l'espace St Michel « **Une femme seule** » de la compagnie La Lune à l'envers avec Sylvia Delagrangue. Tout public à partir de 14 ans, entrée payante.

Une pièce forte autour d'un sujet de société toujours d'actualité : les violences faites aux femmes.

Tantôt tendre, tantôt critique, drôle et acide, ce seul en scène est un voyage au cœur de l'intimité de cette femme seule entre rire et émotion. Un huis clos détonnant.

[mairie aurignac culture et patrimoine](#)



Notre Musée vous accueille et vous propose

Musée ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h,

Réservation conseillée : au 05 61 90 90 72 ou accueil@musee-aurignacien.com ou sur www.musee-aurignacien.com

Vacances de la Toussaint

- > ATELIERS PARTICIPATIFS
- > VISITES TOUT PUBLIC
- > BALADES NATURE
- > EXPOSITIONS

Du 23/10 au 7/11 durant les vacances scolaires, le Musée de l'Aurignacien vous propose de découvrir de manière ludique notre Préhistoire grâce à des ateliers participatifs, des visites commentées, des balades, des expositions et des dimanches thématiques...

Cinédonjon

novembre

Vendredi 21h
05/11 : Mourir peut attendre
12/11 : Eiffel
19/11 : Un Triomphe
Dimanche 21/11 à 16h : Le Peuple Loup (animation)
26/11 : Dune (v.o.s.f)
Samedi 27/11 à 17h30 : Dune (v.f)

*Dans le respect
du protocole sanitaire en vigueur*

Restos du Cœur

La campagne d'hiver reprend tous les mercredis à partir du 24 novembre à 14h à la salle paroissiale

Nous recherchons des bonnes volontés le mercredi matin pour aller à Saint-Gaudens récupérer les provisions (c'est souvent très lourd...), les charger et les décharger de retour à Aurignac afin de les distribuer l'après-midi. Contact : 06 83 23 15 66

État civil	
Naissance	Décès
PETETIN Éva, le 23/09	LACAN Paulette, le 06/09